



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non-Gradés CP Toulouse-Seysse



Quand l'hôpital se moque de la charité !

« Jamais 2 sans 3 ! » Ce 4 Septembre 2018, le directeur a notifié la 3ème exclusion d'agent du CP de Seysses !

Ce n'est malheureusement pas une blague : Après un week-end très pauvre en ressource humaine, le manque d'agent chronique du CP n'arrêtera pas les sanctions ni même l'insécurité dans laquelle nous plonge le DI pressé d'accomplir sa mission avec brio en répondant aux ordres farfelus de la DAP !

C'est tout de même le 2ème agent d'une même équipe en moins d'une semaine ! La seule qui possédait encore des sauts de nuits !!! Sauts de nuit, un lointain souvenir !!!

Rappelons quand même que les postes PCC, PIC QA et PORTE ont totalement disparus des feuilles de services. Adieu aussi au Mouvement Avocat\SMPR et à la journée Parloir famille, à cela rajoutons les absents du jour !

Les arrêtés ont peut être mis 7 mois a traversé la France mais maintenant le temps presse !!!

Vendredi 31 Août, le chef d'établissement, soucieux de contenter le DAP, avait déjà exclu un surveillant du CP de Toulouse-Seysse pour une durée de 10 jours dont 5 fermes.

Quand on connaît les arguments avancés par le DAP pour justifier cet arrêté, je cite :

« *Considérant que l'absence de service d'un grand nombre d'agents au CP de Toulouse Seysses a conduit à une organisation dégradée de cet établissement , **susceptible de porter gravement atteinte à l'ordre public, avec un nombre restreint de personnels de surveillance présents...a contribué à troubler gravement l'ordre public en nuisant à la bonne explication des missions dévolues au service pénitentiaire.*** »

C'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité !!! Pour souvenir ce fameux vendredi 31 Août, le « parcours 15 trous » du service du jour faisait état de plusieurs postes manquants : pas de PCC, pas de PIC QA, un seul mouvement parloir qui a été contraint de rentrer chez lui après sa convocation par le directeur ! Sans compter les absences de journée (PCI et mirador 2)

Pour mémoire un poste de sécurité (le mirador 2) avait déjà été fermé pour remplacer la Surveillante exclue le 10 août...

Quel crédit peut-on en définitive accorder à un directeur local qui conduit à accentuer une organisation dégradée de l'établissement du CP de TOULOUSE-SEYSSSES en mettant coûte que coûte à exécution les sanctions de la DAP (sans commission de discipline) au détriment de la sécurité des agents et donc de l'établissement ?

Aura-t-il droit de la part de son supérieur hiérarchique au même traitement que les Surveillants ? Le SPS en doute fort.

En attendant, pas d'agent, pas de sécurité ...

Le SPS propose au secrétaire général UFAP d'enfiler son uniforme tout neuf et de venir pallier aux absences des Surveillants sanctionnés pour cet insignifiant relevé de conclusions signé le 26 janvier, lui qui, devant les Surveillants de Seysses, a su tenter de se justifier de ses 20 ans d'expériences de course...

LE Syndicat 100% Surveillants

David MATHIEU - Audrey WERQUIN Seysses le 04 septembre 2018, Pour le Bureau SPS